



Rapport  
d'activité  
**2024**





# Sommaire

Message du Président et du Directeur Général	2
Chiffres clés	3
Rapport d'activité Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	5
Gouvernance	14
Conseil d'Administration	14
Direction Générale	17
Comité de Direction	17
Comptes statutaires	19
Rapport de l'organe de révision	41

# Message du Président et du Directeur Général

## 2024

L'année 2024 s'est inscrite dans un contexte économique marqué par des incertitudes tant en Suisse qu'à l'international. Avec une croissance du PIB estimée à 1.3%, l'économie suisse a démontré sa résilience malgré le ralentissement de la demande internationale, le franc suisse fort, et la fragilité de l'économie européenne, en particulier en Allemagne et en France. Les spécialisations suisses dans les secteurs de la pharmacie et de la chimie ont contribué à soutenir une économie fortement exposée aux fluctuations globales.

Sur le marché du travail, historiquement solide, une légère hausse du chômage a été enregistrée avec un taux de 2.8%. Bien que la reprise européenne et la normalisation du commerce mondial se fassent encore attendre, une croissance stable à 1.3%, est attendue en 2025.

En parallèle, l'inflation a été maîtrisée à un niveau particulièrement faible de 0.6% en fin d'année et le taux directeur de la Banque Nationale Suisse a connu des baisses successives en 2024, avec potentiellement des baisses supplémentaires en 2025. Cette politique monétaire offre des opportunités pour le secteur de la construction et le financement hypothécaire, bien que leur croissance reste modérée.

Si les négociations institutionnelles entre la Suisse et l'Union européenne ont fini par aboutir, le processus de validation démocratique suisse devrait durer plusieurs années. Les conflits géopolitiques et les menaces d'imposition de droits de douane par l'administration Trump pourraient affaiblir le commerce mondial et retarder la reprise économique. Malgré cette situation complexe, la structure sectorielle et la diversification des partenaires économiques de la Suisse constituent des atouts qui devraient lui permettre de continuer à se distinguer dans ce contexte mondial incertain.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a su tirer parti de ses forces et de son agilité pour réaliser, en 2024, une performance remarquable. La Banque a atteint de nouveaux records dans son activité commerciale, notamment grâce à la conquête de nombreux clients, la progression sensible de ses encours de crédits hypothécaires, la hausse des volumes des opérations de change et la collecte soutenue par les solutions de prévoyance (3<sup>e</sup> pilier et Libre Passage).

Avec ses 244 collaborateurs qui se consacrent à offrir une expérience bancaire de qualité, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA accompagne désormais 67'885 clients et enrichit en permanence son offre de produits et services.



**Laurent Bennet**  
Président



**Fabrice Bouffet**  
Directeur Général

Les indicateurs de satisfaction client poursuivent leur progression, témoignant de l'engagement de la Banque vers l'excellence.

Cette dynamique se reflète également dans les résultats financiers: avec un bénéfice net de 13.8 MCHF, en hausse de 16% par rapport à l'exercice précédent, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA confirme sa solidité et son rôle de partenaire de confiance dans un contexte économique et un paysage bancaire exigeant.

En ce début 2025, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA accueille Fabrice Bouffet comme nouveau Directeur Général. Fort d'une solide expérience au sein du Groupe Crédit Agricole, il accompagnera la trajectoire de croissance définie dans le cadre ambitieux du projet d'entreprise Nouvelles Frontières. La Banque poursuivra son développement tout en fêtant avec fierté son 25<sup>e</sup> anniversaire. La Banque continuera à investir dans le recrutement et la formation de ses collaborateurs, en mettant l'accent sur des compétences de gestion patrimoniale avancées, une sensibilité accrue aux enjeux environnementaux et une gestion responsable des risques. Parallèlement, des investissements informatiques permettront de continuer à enrichir l'offre bancaire tout en assurant la sécurité nécessaire des services en ligne.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA réaffirme ainsi son ambition de rester un acteur de référence en Suisse, d'intensifier son engagement sociétal et environnemental et se tient prête à relever les défis de demain tout en plaçant ses clients et ses valeurs au cœur de ses actions.

Rien de cela ne serait possible sans nos équipes fortement motivées et engagées, véritables piliers de la satisfaction à long terme de notre clientèle. Au nom du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, nous exprimons notre profonde gratitude à l'ensemble de nos collaborateurs pour leur dévouement quotidien et à nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent. Leur fidélité et leur soutien sont au cœur de notre succès et de nos ambitions futures.

# Chiffres clés

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est une banque de droit suisse installée sur le territoire helvétique depuis l'an 2000.

En 2024, l'expansion géographique de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et son développement digital se sont poursuivis. Comme en 2023, ils se sont accompagnés d'une croissance du bilan et d'une amélioration des résultats financiers.

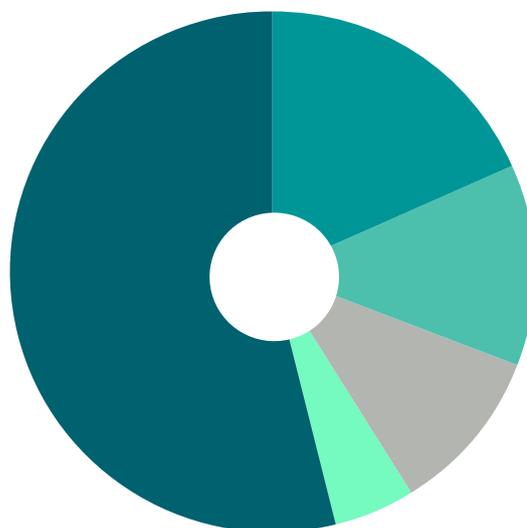
La Banque n'a pas modifié la structure de son capital; elle l'a augmenté par le bénéfice reporté. Elle peut se prévaloir du soutien de ses actionnaires pour la mise en place du nouveau plan stratégique pluriannuel de développement élaboré en 2023, qui est déployé graduellement.

<b>Date de création</b>	16 novembre 2000
<b>Fonds propres Bâle III</b>	446 MCHF (fonds propres de base CET 1)
<b>Encours crédit</b>	5'715 MCHF
<b>Résultat net</b>	13'764 KCHF
<b>Total bilan</b>	6'769 MCHF
<b>Nombre de clients</b>	67'885
<b>Nombre de collaborateurs</b>	244
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.ca-nextbank.ch">www.ca-nextbank.ch</a>

## Répartition du capital

L'appartenance au Groupe Crédit Agricole reste un atout de taille pour la croissance le développement de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en Suisse.

Avec plus de 308 MCHF de capital social, la Banque s'appuie sur ses 5 actionnaires:



**54%**

Crédit Agricole  
des Savoie

**18.3%**

Crédit Agricole  
Centre-Est

**12.6%**

Crédit Agricole  
Franche-Comté

**10.1%**

Crédit Agricole  
Alsace Vosges

**5%**

CA Indosuez  
(Switzerland) SA

# Chiffres clés (suite)

## Réseau d'agences



## Groupe Crédit Agricole

**54 Mios**

de clients à travers  
le monde

Plus de

**11.8 Mios**

de sociétaires

**154'000**

collaborateurs  
dans le monde



**1<sup>er</sup>**

gestionnaire d'actifs en Europe<sup>1</sup>

**1<sup>er</sup>**

financier de l'économie française<sup>2</sup>

**1<sup>ère</sup>**

banque de proximité de l'union européenne<sup>3</sup>

(Sur la base du nombre de clients de Banque de proximité)

**9<sup>e</sup>**

banque mondiale par le bilan<sup>4</sup>

1. source: IPE «Top 500 Asset Managers», juin 2023 / 2. Source interne: Eco 2023 / 3. Source: CA Groupe / Chiffres au 31.12.2024 / 4. source: The banker 2024.

# Rapport d'activité

## Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

### Contexte économique

#### Hétérogénéité macroéconomique

2024 a été caractérisée par une dynamique économique hétérogène entre les principales puissances mondiales, ponctuée d'événements financiers majeurs ayant reconfiguré le paysage économique global.

Aux États-Unis, l'économie affiche une croissance robuste de 2.3%, stimulée par une consommation privée soutenue et des investissements conséquents, particulièrement dans le secteur technologique, ainsi qu'un marché du travail résilient avec un taux de chômage stable à 4.1% en décembre. Néanmoins, des signes de vulnérabilité sont apparus en fin d'année, notamment une recrudescence des défauts de paiement sur les cartes de crédit et l'expiration du moratoire sur les prêts étudiants.

La zone euro enregistre une croissance modeste de 0.9% en 2024, portée par une reprise graduelle des investissements et une hausse de la consommation. L'Allemagne a pâti d'un ralentissement industriel, tandis que l'Espagne et l'Italie ont bénéficié d'une performance exceptionnelle du secteur touristique. La France a maintenu une croissance modérée, soutenue par des réformes structurelles et des investissements dans la transition énergétique.

La Suisse s'est distinguée par sa robustesse économique, affichant une croissance estimée par le FMI à 1.3% en 2024. Le secteur financier helvétique a tiré parti de son statut de valeur refuge dans un contexte géopolitique tendu. Les industries pharmaceutique et technologiques ont continué à stimuler la croissance, soutenues par une demande intérieure stable et des exportations vigoureuses.

#### Inflexion des politiques monétaires

L'année 2024 a marqué l'amorce d'un cycle d'assouplissement monétaire global.

La Réserve Fédérale américaine a initié une baisse inattendue de ses taux en septembre, avec une réduction de 50 bps, ramenant le taux directeur à 4.75%-5.0%.

Cette décision a été suivie de deux baisses supplémentaires de 25 bps en novembre et décembre, portant le taux directeur à 4.25-4.5% en fin d'année.

De son côté, la Banque Centrale Européenne a adopté une trajectoire similaire, procédant à quatre baisses successives de 25 bps de son taux directeur en 2024, et le ramenant à 3% en fin d'année. L'inflation dans la zone euro a enregistré un recul significatif pour atteindre 2.4% en décembre.

La Banque Nationale Suisse a adopté la posture la plus proactive, avec quatre baisses de taux en 2024 initiées dès le mois de mars. Une réduction notable de 50 bps a été opérée en décembre, faisant passer le taux directeur de la Confédération helvétique de 1.75% à 0.5% sur l'année. Conjuguée aux interventions sur le marché des changes, cette politique d'assouplissement visait à soutenir la croissance et à modérer l'appréciation du franc suisse, un enjeu crucial pour la compétitivité des exportations. Ces mesures ont contribué à maintenir la stabilité économique malgré une inflation particulièrement faible à 0.6% en fin d'année, et ont placé la Suisse dans une situation de stabilité macroéconomique exceptionnelle comparativement aux autres grandes économies.

#### Propagation aux économies réelles

Les actions des banques centrales, motivées par la nécessité d'abaisser progressivement l'inflation, ont permis le pivot vers une politique monétaire accommodante. Cette dynamique a défini un environnement de «soft landing» où la maîtrise de l'inflation s'est accompagnée d'un soutien sans équivoque à la croissance. Aux États-Unis, l'inflation a diminué à 2.9% en fin d'année, tandis qu'elle s'établissait à 2.4% en Europe, continuant ainsi à converger vers les objectifs des banques centrales dans un contexte de croissance.

Les marchés financiers ont eux aussi bénéficié de ces assouplissements monétaires. Aux États-Unis, le S&P 500 a progressé de 25%, tandis que le Nasdaq a enregistré une hausse impressionnante de 29%, portée par l'essor continu des valeurs technologiques. En Europe, les marchés ont affiché une performance plus modeste, avec une progression de 8% pour l'Euro STOXX 50. Le SMI a progressé de seulement 4% en 2024.

## Enjeux structurels et perspectives

Selon le FMI, les perspectives économiques pour 2025 restent globalement positives, mais varient sensiblement suivant les régions. La croissance du PIB mondial devrait atteindre 3.3% en 2025, contre 3.2% en 2024.

Aux États-Unis, la croissance économique est censée se poursuivre avec une prévision de 2.7%. L'Europe pourrait voir sa croissance s'accélérer légèrement à 1.0%, bénéficiant des effets retardés de l'assouplissement monétaire opéré par la Banque Centrale Européenne. La croissance économique helvétique est censée demeurer stable à 1.3% grâce à des taux bas et à une stabilisation du franc suisse, s'appuyant sur la robustesse du secteur des services et des exportations à forte valeur ajoutée.

Il est attendu, en outre, que les principales banques centrales poursuivent leur cycle d'assouplissement en 2025.

La FED prévoit une à deux baisses supplémentaires et vise un taux terminal avoisinant les 4%.

La Banque Centrale Européenne envisage potentiellement quatre baisses de taux supplémentaires avec un taux terminal estimé autour de 2%.

La Banque Nationale Suisse prévoit de maintenir une politique accommodante, avec potentiellement une à deux baisses supplémentaires, visant un taux terminal autour de 0-0.25%. L'inflation en Suisse est projetée à 1% pour 2025, bien en deçà de l'objectif de 2%.

Toutefois, des défis persistants pèsent sur l'économie mondiale. Les tensions entre les États-Unis et la Chine continuent de perturber le commerce international et les chaînes d'approvisionnement. Les coûts de l'énergie et les pressions sur les marchés du travail pourraient raviver les tensions inflationnistes, tandis que la politique économique de l'administration Trump, notamment des potentiels tarifs douaniers, exacerbe déjà ces incertitudes.

En Europe, l'endettement élevé des pays membres limite les marges de manœuvre budgétaires, accroissant la dépendance à une politique monétaire accommodante. L'OCDE souligne l'urgence d'un assainissement des finances publiques dans de nombreuses économies avancées. Ces efforts nécessitent des mesures budgétaires décisives pour garantir la viabilité des ressources publiques et tracer des trajectoires crédibles d'ajustement à moyen terme. En parallèle, des réformes structurelles ambitieuses sont indispensables pour stimuler la croissance de la production, et renforcer la résilience face aux chocs économiques.

La Suisse, avec sa gouvernance stable et ses secteurs diversifiés, reste un modèle en termes de gestion budgétaire, sans pouvoir s'affranchir de la prudence nécessaire à cet environnement complexe.

Ainsi, l'année 2024, marquée par des politiques monétaires plus souples, est sans nul doute l'année de la transition vers une désinflation coordonnée.

Les perspectives pour 2025 restent globalement encourageantes. Néanmoins, la croissance future dépendra largement de la capacité des gouvernements à relever les défis structurels et à maintenir un équilibre entre soutien à la croissance et rigueur budgétaire. La Suisse, grâce à ses fondamentaux solides, devrait continuer à se distinguer dans ce contexte mondial incertain.

## Activité 2024

### Une année historique pour les échanges commerciaux

Dans le sillage de 2023, une année émaillée de records historiques pour Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, l'année 2024 restera une année exceptionnelle pour la Banque.

Les investissements réalisés ces dernières années afin d'étoffer notre palette de services et de produits bancaires portent leurs fruits, en particulier auprès de notre clientèle résidant en Suisse, avec un niveau de conquête de nouveaux clients jamais atteint auparavant. Crédit Agricole next bank (Suisse) SA confirme ainsi sa capacité à se développer sur un marché bancaire suisse très concurrentiel.

En parallèle, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuit son travail d'accompagnement auprès des frontaliers, un segment de clientèle historique de l'entreprise. En 2024, la Banque est restée un acteur de premier plan sur le segment des frontaliers français, a retrouvé son dynamisme commercial sur le segment des frontaliers allemands et a ouvert une agence à Lugano pour répondre aux besoins des frontaliers italiens.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a également réalisé une performance remarquable sur le volet du crédit hypothécaire. Au-delà du volume de crédits octroyés, la Banque s'est montrée particulièrement attentive à la performance énergétique des biens financés et a sensibilisé sa clientèle à cette thématique lors de la conclusion des nouveaux contrats comme lors des renouvellements en s'appuyant sur une tarification différenciée.

L'approche patrimoniale globale a poursuivi sa trajectoire encourageante enclenchée en 2023 en s'appuyant à la fois sur des outils digitaux performants et sur un conseil toujours plus personnalisé pour nos clients résidents et frontaliers. La montée en compétence de nos collaborateurs est un facteur clé de réussite qui repose sur des formations internes de très bon niveau et des certifications externes de premier choix.

Les résultats obtenus sur les thématiques patrimoniales sont excellents, notamment sur la partie prévoyance qui demeure un réel sujet de préoccupation pour nos clients.

### Vers un élargissement de notre offre

En 2024, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA s'est ouverte à un nouveau segment de clientèle en lançant une nouvelle offre à destination des petites et moyennes entreprises à la recherche de solutions attractives de placement de trésorerie. La gamme de produits et de services aux Petites et Moyennes Entreprises est amenée à s'étoffer au cours des prochaines années pour nous permettre d'apporter un service complet à cette typologie de clientèle ainsi qu'un savoir-faire spécifique dans la planification financière du chef d'entreprise.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a également renforcé son savoir-faire dans le domaine du crédit en établissant cette année un service dédié au financement des promotions immobilières en Suisse romande, dans l'optique de contribuer à la construction de logements nouveaux et de ce fait, efficaces sur le plan énergétique.

Dans un autre registre, le lancement du site *Ma vie en Suisse* en mai 2024 nous a permis d'exploiter notre expérience en matière d'expatriation en Suisse en mettant à disposition une plateforme digitale qui dispense des conseils sur les thèmes de l'éducation, de la santé, du logement et bien d'autres thématiques.

### Des investissements soutenus en faveur de l'expérience client

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a poursuivi en 2024 l'expansion de son réseau d'agences avec l'ouverture de deux flagships à Lancy Pont-Rouge et Dübendorf, deux emplacements stratégiques parfaitement desservis par le réseau ferroviaire, d'une nouvelle agence au sein du bâtiment historique du Groupe Crédit Agricole en plein cœur de Zurich et enfin, l'ouverture d'une magnifique agence à Lugano. Modernes, fonctionnelles et résolument ouvertes sur leurs territoires, ces nouvelles agences nous permettent de recevoir les clients dans les meilleures conditions, mais aussi d'organiser des événements aux formats et thématiques variés.

En parallèle, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a poursuivi ses investissements pour améliorer ses outils digitaux et promouvoir l'usage de l'e-banking sur smartphone et/ou laptop.

En définitive, ces investissements ambitieux et réguliers devraient continuer à améliorer l'expérience de nos clients et prospects et démontrer la gamme de compétences de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sur l'ensemble du territoire suisse et de ses pays limitrophes.

## Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

### Engagement de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en faveur du climat

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuit son engagement en faveur du climat et continue à améliorer son propre impact carbone et celui de ses activités.

Comme pour l'année précédente, il existe un décalage entre les dates de mesure des indicateurs et l'édition de ce rapport; de ce fait, le rapport 2024 indique les mesures de 2023 ou les mesures de 2024 les plus récentes.

### Mesures et évolutions des émissions carbone de la Banque

Dans la continuité de l'exercice de 2022, la mesure des émissions carbone relatives au fonctionnement de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2023, réalisée avec l'appui de Climate Services, affiche une baisse de 5% et passe de 452 tCO<sub>2</sub>/an fin 2022 à 430 tCO<sub>2</sub>/an en 2023, soit 2.1 tCO<sub>2</sub>/ETP.

La diminution importante des émissions de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA liées principalement aux dépenses de bureautique et des déchets associés (-70%) a été compensée par une hausse des émissions liées au trajets pendulaires professionnels (domicile-travail) et au chauffage (+15%). Cette hausse s'explique par la croissance de la Banque, matérialisée par l'augmentation du nombre de collaborateurs (+6%) et d'agences (augmentation de la surface énergétique de référence de +8%).

En 2023, les émissions liées aux trajets pendulaires des collaborateurs et au chauffage représentaient conjointement 75% des émissions de fonctionnement de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA:

- un tiers de ces émissions était lié aux trajets pendulaires domicile-travail. À cet égard, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA promeut l'utilisation des mobilités douces auprès de ses collaborateurs via, notamment, le versement d'une prime écomobilité.
- un peu moins de la moitié concernait le chauffage: certaines agences sont encore chauffées au gaz, fort émetteur de CO<sub>2</sub>. Crédit Agricole next bank (Suisse) SA collabore avec les régies pour trouver des solutions énergétiques plus durables.

### Initiatives pour séquestrer les émissions

En 2023, la plantation par Crédit Agricole next bank (Suisse) SA avec *Almighty Tree* de 943 arbres en Suisse représente environ 245 tCO<sub>2</sub>eq, qui seront absorbées sur la durée de vie de ces arbres. En 2024, la Banque a poursuivi sa collaboration avec *Almighty Tree* en plantant 631 arbres supplémentaires.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA garde son ambition de réduire ses émissions de 42% à horizon 2030, en lien avec un scénario de réchauffement de 1.5°C (scénario SBTi).

### Empreinte carbone des financements hypothécaires

La mesure des émissions carbone en lien avec les financements hypothécaires en Suisse, calculée avec notre partenaire *Wüest Partner*, montre une évolution importante par rapport à l'année dernière, le modèle permettant d'isoler les émissions du scope 3.3 des émissions des scopes 1 et 2.

Ainsi, au 31 mars 2024, les émissions moyennes pondérées des biens hypothécaires financées par Crédit Agricole next bank (Suisse) SA représentent, pour une surface énergétique de référence de 950'000 m<sup>2</sup>:

- 27.3 kg CO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>/an pour le scope 1 (émissions fossiles directes)
- 0.8 kgCO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>/an pour le scope 2 (émissions indirectes se produisant lors de la production d'énergie importée, telle que l'électricité)
- 8.6 kgCO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>/an pour le scope 3.3 (émissions provenant du processus d'extraction, de production et de transport en amont de la source d'énergie)

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a à cœur de conseiller et d'accompagner ses clients dans la rénovation énergétique de leurs biens, en particulier des systèmes de chauffage. Actuellement, 65% des biens financés disposent d'un chauffage au gaz ou au mazout (selon les informations recueillies ou estimées).

Notre ambition demeure de diminuer les émissions (scope 1+2) de 58% à horizon 2030 en lien avec un scénario de réchauffement de 1.5°C (scénario CRREM).

### Dans le cadre de son projet sociétal 1% Donation, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuit sa trajectoire de RSE initiée en 2022

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a reversé 1% de ses bénéfices à des organismes suisses qui œuvrent pour la protection et la restauration de l'environnement, pour le renforcement des relations avec l'Europe et pour le soutien aux personnes dans le besoin. Ces initiatives nous permettent de partager nos valeurs communes de solidarité et de soutien. Elles favorisent les échanges et la sensibilisation mutuelle.

Notre Comité RSE a réparti, sous forme de donations et/ou de sponsoring, la somme de CHF 120'000.– entre 8 organisations sélectionnées parmi les dossiers proposés par les collaborateurs de la Banque dans le cadre d'un programme participatif interne:

1. CHF 23'000.– pour la Fondation Partage, organisation caritative basée à Genève qui joue un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire.
2. CHF 21'000.– pour l'École suisse pour chiens d'aveugles d'Allschwill, institution bâloise spécialisée dans la formation de chiens-guides de personnes malvoyantes ou aveugles, ainsi que d'autres types de chiens d'assistance.
3. CHF 17'000.– pour l'Académie de Servette FC à Genève, centre de formation qui joue un rôle clé dans le développement des jeunes footballeurs en Suisse et dans la région genevoise.
4. CHF 15'000.– pour le Jardin botanique de l'Université de Fribourg, lieu scientifique éducatif et culturel situé à Fribourg qui joue un rôle clé dans l'étude, la conservation et la sensibilisation à la diversité végétale.
5. CHF 15'000.– pour l'association Le Refuge Genève, qui soutient des jeunes LGBTQ+ de 18 à 25 ans en difficulté en leur offrant un hébergement, un accompagnement et un soutien vers l'autonomie après une éventuelle rupture familiale.
6. CHF 15'000.– pour Unitas, association qui améliore la qualité de vie des personnes aveugles et malvoyantes dans les cantons du Tessin et des Grisons italiens en leur proposant des activités, un accompagnement et des services adaptés.
7. CHF 8'648.– pour le Festival du Film Français d'Helvétie, qui a pour mission de faire voyager le cinéma français et francophone en territoire suisse alémanique pour favoriser les échanges culturels.
8. CHF 5'400.– pour The Little Prince Swiss Foundation, organisation caritative lausannoise qui finance des projets auprès des adolescents pour les sensibiliser aux enjeux climatiques et les guider vers des carrières qui vont dans ce sens.

### D'autres actions RSE ont également été reconduites en 2024

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuit également ses engagements auprès d'autres organismes de Suisse romande, par exemple la Fondation Otium, Terre des Hommes et la Croix-Rouge genevoise pour soutenir les personnes malades ou dans le besoin.

## Ressources humaines

### Développement, formation et mobilité

L'année 2024 a marqué une étape importante dans le développement de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, tant sur le plan stratégique que sur le plan humain.

La création de nouveaux postes, principalement au sein de notre réseau commercial en Suisse alémanique et au Tessin ainsi que l'investissement dans la formation de nos équipes ont été au cœur de notre transformation.

Nous avons pour ambition de nous entourer de collaboratrices et collaborateurs qui sont non seulement des experts dans leur domaine, mais également des ambassadeurs de nos valeurs et de notre vision orientée client.

Dans le cadre de notre stratégie de croissance, nous avons élargi notre effectif de manière significative: 15 nouveaux postes ont été créés, portant l'effectif global de la Banque à 244 collaborateurs. Ces créations de postes nous ont principalement permis de renforcer nos agences zurichoises, mais également d'ouvrir notre nouvelle agence basée à Lugano.

Souhaitant valoriser nos talents, nous sommes fiers de souligner que 18% des postes vacants ont été pourvus par des mobilités internes, des internalisations ou des promotions, ce qui nous a permis de tirer parti des talents existants tout en offrant à nos collaborateurs de nouvelles perspectives de carrière.

En outre, face aux évolutions rapides du secteur bancaire, nous avons continué à faire de la formation un levier stratégique pour renforcer les compétences et l'agilité de nos équipes. Ainsi, le budget formation s'est maintenu à un niveau élevé de plus de 1.2% de la masse salariale totale, avec un total de 10'250 heures de formations dispensées, soit une moyenne de 45 heures par collaborateur sur des thématiques stratégiques. La formation se concentre, en particulier, sur la numérisation et les outils technologiques (formation à l'utilisation de notre logiciel bancaire), la relation client et la personnalisation des services (techniques de communication avancées et gestion proactive des besoins clients), la conformité et l'éthique (sessions dédiées aux nouvelles réglementations de Loi fédérale sur les services financiers (LSFin), de la Lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) et la prévention des risques. Nous avons également accompagné une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de formations certifiantes (brevets fédéraux, diplômes IAF) ou de programmes managériaux de qualité.

L'évolution des outils de formation, le passage au «blended learning» et la mise en place d'un *Massive open online course* (MOOC) nous ont permis de relever ces nouveaux défis et d'optimiser notre offre.

En ce qui concerne la diversité et l'inclusion, qui demeurent une priorité pour Crédit Agricole next bank (suisse) SA nous sommes fiers d'annoncer que les femmes composent 45% de notre effectif et que 35% des postes de management sont occupés par des femmes. Nous avons, par ailleurs, recruté de nombreux collaborateurs de diverses origines culturelles, ce qui a renforcé notre capacité à répondre à une clientèle de plus en plus variée.

Aussi, afin de garantir un environnement de travail stimulant, sûr et inclusif, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre en réponse aux différentes enquêtes de satisfaction internes. Nous avons fait évoluer notre dispositif de Personne de Confiance Externe vers une plateforme globale plus complète et accessible pour offrir une vaste gamme de services ainsi que des plans d'action de gestion du stress au niveau de chaque service et de chaque agence.

En 2024, *PME Magazine* a classé la Banque parmi les meilleurs employeurs suisses du secteur bancaire pour l'ensemble de ces initiatives et des actions des années précédentes.

En conclusion, l'année 2024 a vu la Banque consolider son capital humain en alignant croissance, innovation et développement des compétences. Ces efforts renforcent notre position sur le marché et préparent notre organisation aux défis futurs. Nous remercions nos collaborateurs pour leur engagement et leur contribution essentiels à notre succès collectif.

Pour l'année à venir, nos priorités consisteront à la fois à continuer de recruter des talents dans les secteurs clés, à maintenir notre politique de mobilité interne pour offrir davantage d'opportunités professionnelles aux collaborateurs, à assurer la fidélisation de nos nouveaux employés en Suisse alémanique et au Tessin et à intensifier la mise à disposition de nouvelles plateformes de formation en ligne pour optimiser l'accès aux compétences.

Plusieurs temps forts et décisions sont d'ores et déjà planifiés: la participation de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA à l'enquête *Great Place to Work* ainsi qu'au questionnaire de satisfaction du Groupe (IER), tout comme le développement de notre politique de Ressources Humaines dans les domaines de la flexibilité et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

## Résultats financiers

### Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a atteint les objectifs fixés par son Conseil d'Administration pour les résultats 2024

#### Le produit net bancaire, supérieur à 88 millions de francs, est en légère hausse (+0.5%) par rapport à 2023

En 2024, le produit net bancaire s'élevait à 88.5 MCHF, ce qui représente une hausse de 0.5% par rapport à l'année 2023. La hausse du résultat de change (+7%, de 19.9 à 21.3 MCHF) et celle des commissions (+20%, de 8.2 à 9.9 MCHF) ont compensé la baisse du résultat brut des opérations d'intérêt (-4.5%, de 60.6 à 57.9 MCHF). Le coût du risque, enregistré à -0.6 MCHF fin 2024, est quant à lui resté au même niveau qu'en 2023 (-0.6 MCHF).

Dans un contexte de baisse généralisée des taux CHF en 2024, corrélée aux baisses successives du taux directeur de la Banque Nationale Suisse (de 1.75% à fin 2023 à 0.5% fin 2024), Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a privilégié la croissance des dépôts des clients, dont la baisse de rémunération n'a pas été concomitante à la baisse des taux répercutée immédiatement sur les nouveaux crédits accordés cette année.

Les charges d'exploitation (64.7 MCHF) ont progressé de 8% par rapport à 2023, en termes de charges de personnel et d'autres charges d'exploitation, tel que prévu dans le budget. Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a avancé en 2024 le recrutement de plusieurs collaborateurs, initialement prévu pour 2025. Il s'agissait principalement de forces de vente, dont une équipe au Tessin. Dans les charges d'exploitation, les charges informatiques restent significatives, mais alignées sur les prévisions. Elles augmentent avec le nombre de collaborateurs et des transactions de nos clients ainsi qu'en raison de la mise en fonctionnement de plusieurs projets de développement.

Les amortissements des investissements à long terme de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (aménagement des nouvelles agences, rénovation des anciennes, migration, outils et projets informatiques etc.) ont atteint 7.1 MCHF en 2024 (contre 6.6 MCHF en 2023), ce qui correspond à 8% du produit net bancaire (7.5% en 2023). La dissolution de plusieurs provisions au passif qui ne font plus l'objet d'un risque de paiement futur par la Banque (+0.5 MCHF) a eu une incidence positive sur le résultat de la Banque.

Ainsi, le résultat opérationnel de l'année 2024 s'élève à 17.2 MCHF, accusant un recul de 14% par rapport à 2023.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a enregistré en 2024 des réserves pour risques bancaires généraux de 1.8 MCHF, isolant ainsi l'impact positif exceptionnel de la réception de la taxation définitive du canton de Genève des années 2020 à 2023 reçue en 2024, la Banque ayant comptabilisé des montants supérieurs aux montants définitifs, en particulier pour l'année 2020 (ce qui représente un ajustement total d'impôts de +1.7 MCHF).

Le résultat net de l'exercice 2024 est de 13.8 MCHF, en hausse de 16% par rapport à 2023.

#### Le bilan continue de croître, les dépôts de la clientèle dépassent les 2 milliards de francs

À fin 2024, le bilan de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA avoisinait 6.8 milliards de francs, en hausse de 6% par rapport à la fin 2023. Les dépôts de la clientèle (à plus de 2.1 milliards de francs), soutenus par des rémunérations attractives qui visaient à fidéliser les clients de la Banque, ont progressé de 10%. Le stock de covered bonds émis a atteint 1.5 milliard, dont 300 MCHF d'émissions en 2024. Il a été complété par plus de 100 MCHF de placements privés afin de diversifier le refinancement et d'accroître l'autonomie de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, ce qui se reflète dans la diminution des emprunts bancaires (-7% en 2024).

La croissance des créances sur la clientèle a été importante en 2024, avec une variation nette des encours de 6% (2.6% en 2023) avant provisions pour risque de défaillance, lesquelles sont restées au niveau 2023. Crédit Agricole next bank (Suisse) SA garde à échéance et renouvelle son portefeuille d'investissements obligataires (titres très liquides du panier BNS) d'approximativement 500 MCHF, utilisé par la Trésorerie dans des transactions repo.

Le montant total des réserves pour risques bancaires généraux s'élevait à 38.8 MCHF à fin 2024, dont 1.8 MCHF constituées en 2024.

La croissance de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2024 s'inscrit dans le plan de développement à moyen terme approuvé par le Conseil d'Administration en 2023, avec l'engagement des actionnaires de maintenir un niveau de solvabilité significativement supérieur aux minimum réglementaires.

## Orientations 2025

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA maintient son développement dans le cadre ambitieux de son projet d'entreprise *Nouvelles Frontières* et est ravie d'annoncer la nomination de Fabrice Bouffet au poste de Directeur Général en ce début d'année 2025. Fort d'une solide expérience au sein du Groupe Crédit Agricole, il poursuivra la trajectoire de croissance déjà amorcée en renforçant notre engagement envers l'innovation et l'excellence. Nous sommes convaincus que sa vision et son leadership seront déterminants pour notre succès futur.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA s'oriente vers des initiatives stratégiques responsables, alignées sur les enjeux actuels et futurs, avec un engagement renouvelé envers ses clients.

Elle mettra l'accent sur le renforcement de sa collecte de dépôts clientèle afin de rééquilibrer son bilan et de consolider sa solidité financière, et enrichira son offre de solutions d'investissement en développant une gamme élargie de fonds de placement, tout en préparant le lancement d'une nouvelle plateforme de bourse en ligne. Parallèlement, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA déploiera des services innovants pour soutenir son activité de change et de paiements. Elle poursuivra l'élargissement de ses solutions de banque au quotidien et de gestion de trésorerie destinées aux indépendants et aux petites entreprises.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA intensifiera ses actions en faveur de la durabilité en formant et en sensibilisant ses équipes aux enjeux environnementaux et sociaux afin d'ancrer ces valeurs dans sa culture commerciale. Elle renforcera également son engagement sociétal en Suisse et dans les zones frontalières tout en s'efforçant de réduire l'empreinte carbone liée aux trajets professionnels de ses collaborateurs et la consommation énergétique de ses locaux et en soutenant ses clients dans l'amélioration énergétique des biens qu'ils financent.

Toutes les équipes de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA restent mobilisées pour bâtir une banque tournée vers l'innovation, la durabilité et l'écoute des attentes de ses clients et de son environnement.

L'année 2025 sera marquée par la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, une occasion de remercier nos clients, actionnaires, administrateurs, collaborateurs et partenaires pour leur fidélité, leur engagement et leur contribution au développement de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA.

## Organisation de la Banque

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de huit membres au moins, dont cinq représentant des actionnaires. Il désigne son Président et son Vice-Président.

Le Président, qui est à la tête du Conseil d'Administration, représente ce dernier tant à l'intérieur de l'entreprise que vis-à-vis des tiers. Il donne une orientation décisive à la stratégie, la communication et la culture de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration est l'organe responsable de la haute direction de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA de sa surveillance et de son contrôle. Il définit la politique générale de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA.

Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'Audit et des Risques, un Comité des Crédits du Conseil d'Administration et un Comité de Direction.

### Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'Audit et des Risques composé d'au moins trois membres du Conseil d'Administration, qui satisfont aux critères suivants:

- le Président du Conseil d'Administration ne fait pas partie du Comité d'Audit et des Risques;
- la majorité des membres doivent satisfaire aux critères d'indépendance définis par l'autorité de surveillance.

Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont:

- Carlo Lombardini, Administrateur indépendant de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, Président du Comité d'Audit et des Risques
- Oliver Hofmann, Administrateur indépendant de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA
- Stéphane Roger, Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Le Comité d'Audit et des Risques n'a pas de pouvoir décisionnel. Il établit des rapports et soumet ses conclusions et recommandations au Conseil d'Administration, qui dispose du pouvoir de décision.

### Comité des Crédits du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a institué un Comité des Crédits du Conseil d'Administration, qui se compose de six membres du Conseil d'Administration, à l'exclusion des membres du

Comité d'Audit et des Risques. Le Comité ne peut valablement délibérer que si un quorum de quatre membres est réuni, dont au moins un membre indépendant. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Sont invités permanents non décisionnaires le Directeur Général et le Directeur des Opérations.

Le Comité a un pouvoir décisionnel en matière d'octroi de crédits, conformément aux compétences définies dans le règlement interne.

## Comité de Direction

Le Conseil d'Administration a institué pour une durée indéterminée un Comité de Direction qui est l'organe de direction de la Banque et auquel est confiée la direction opérationnelle de la Banque, dans les limites de la stratégie et des politiques fixées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration désigne le Directeur Général, son suppléant (qui remplace le Directeur Général lors de ses absences) ainsi que les autres membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction se compose de cinq à sept membres, dont le Directeur Général, qui représentent les activités et métiers de la Banque (Développement Commercial; Opérations; Finances & Pilotage; Risques, Juridique & Compliance; Développement).

### «Fonction Compliance»

Le Comité de Direction a institué une «Fonction Compliance» ayant pour rôle de mettre en place les systèmes et processus internes nécessaires pour maintenir à tout moment la conformité au sein de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA.

La «Fonction Compliance» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

### «Fonction Contrôle des Risques»

Le Comité de Direction a institué une «Fonction Contrôle des Risques» ayant pour rôle de surveiller, en tant que fonction de contrôle indépendante, le profil de risque de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, notamment à l'aune de la tolérance au risque et des limites en matière de risques et de veiller à l'application, à tous les niveaux hiérarchiques de la Banque de la «Politique de gestion des risques» arrêtée par le Conseil d'Administration.

La «Fonction Contrôle des Risques» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

Les instances de contrôle indépendantes disposent d'un droit illimité à l'information, à l'accès aux données et à la consultation des dossiers dans le cadre de leurs missions.

### «Révision Interne»

Le Conseil d'Administration a instauré une «Fonction Révision Interne» qui lui est directement subordonnée et qui lui fait rapport directement. Le Conseil d'Administration nomme et révoque le Responsable de la Fonction Révision Interne. Sur décision du Conseil d'Administration, la Fonction Révision Interne peut être externalisée à la Révision Interne de la société mère.

La Fonction Révision Interne exécute les tâches de révision et de surveillance qui lui sont confiées en toute indépendance. Elle dispose d'un droit d'accès, de consultation et de contrôle illimité au sein de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. Une charte d'audit précise la structure, les tâches et les responsabilités de la Fonction Révision Interne.

La Fonction Révision Interne doit répondre aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit (IIAS).

## Comités émanant du Comité de Direction

Le Comité de Direction s'appuie sur différents comités décisionnels, auxquels il peut déléguer une partie de ses attributions. Il fixe dans des règlements spécifiques la composition, la fréquence, les compétences et le fonctionnement de chacun de ces comités, dans la mesure où cela n'est pas réglé dans les dispositions du règlement interne.

Les principaux comités mis en place sont les suivants:

### Comité des Crédits niveau 1

Le Comité décide de la validation de dossiers de crédit relevant de sa compétence, conformément à la politique et aux directives internes en vigueur.

Le Comité se compose d'un Président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur des Opérations. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des Crédits sont un membre du Comité de Direction (à l'exclusion du Directeur Risques, Juridique & Compliance et du Directeur Commercial), et le Responsable du Service des Crédits.

### Comité des Crédits niveau 2

Le Comité décide de la validation de dossiers de crédit relevant de sa compétence, conformément à la politique et aux directives internes en vigueur.

Le Comité se compose d'un Président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Général. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des Crédits sont le Directeur des Opérations et le Responsable du Service des Crédits.



### Comité des Fonctions de Contrôle Interne

Le Comité est l'organe chargé de la surveillance du dispositif de contrôle interne.

Il veille, d'une part, à la cohérence, la coordination et l'efficacité des missions des Fonctions Compliance et Contrôles des Risques, Révision Interne et Révision Externe et d'autre part, à ce que les activités de la Banque se conforment aux prescriptions légales, réglementaires et internes et à ce qu'elles respectent les normes et règles déontologiques applicables.

Il s'assure, en outre, du respect systématique des conditions d'autorisation pour l'exercice de l'activité de Banque. Il définit la politique générale de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et d'activités transfrontalières.

Le Comité est composé d'un Président et de membres permanents. Son Président est le Directeur Général. Ses membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Compliance, le Directeur des Opérations, le Responsable du service Contrôle des Risques et le Responsable du service Compliance. Le Responsable de la Révision Interne, le Directeur et les Responsables des Services Risques et Conformité de Crédit Agricole des Savoie peuvent être invités à s'exprimer sur les sujets touchant à leur champ de responsabilités. Les invités n'ont pas droit de vote.

### Comité de Diligence

Le Comité est l'organe compétent pour valider les entrées en relation avec des clients à risque accru au sens de l'OBA-FINMA.

Il est également compétent pour statuer sur le maintien des relations avec des clients à risque accru, selon la fréquence des examens périodiques définie par la Banque.

Le Comité se compose d'un Président et de trois membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Général. Les trois autres membres du Comité de Diligence sont le Directeur Commercial, le Directeur Risques, Juridique & Compliance et le Responsable du Service Compliance. Les décisions se prennent à la majorité. En cas d'égalité, la voix du Directeur Risques, Juridique & Compliance est prépondérante.

### Comité Financier

Ce Comité est notamment chargé d'élaborer la politique de gestion financière de la Banque, de définir les règles relatives à la gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité et d'en assurer le suivi ainsi que de déterminer la politique de placement des fonds propres.

Le Comité Financier est composé d'un Président et de membres permanents. Il est présidé par le Directeur Général. Ses membres permanents sont le Directeur Finances & Pilotage, le Directeur Risques, Juridique & Compliance, le Responsable du service Contrôle, Reporting Financier & Expertises immobilières, le responsable du service Trésorerie et Change et le Responsable du service Risk Management.

### Comité RSE

Le Comité RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) élabore et pilote la politique RSE de la Banque, décide des actions à mettre en œuvre pour en assurer le déploiement et suit l'avancement de ces actions.

Le Comité se compose d'un président et de 9 membres permanents. Il est présidé par le Directeur Général qui a pour suppléant le Directeur du Développement. Ses membres permanents sont le Directeur du Développement, les Responsables des services Marketing, Communication, Crédits, Ressources Humaines, Contrôle, Reporting Financier & Expertises immobilières, Compliance, Contrôle du Risque, Développement et Transmission.

# Gouvernance

## Conseil d'Administration



### Laurent Bennet

Président de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et Directeur Général de la Caisse Régionale des Savoie

Diplômé d'AgroParisTech et de l'Institut Technique de Banque, il a démarré sa carrière dans une organisation agricole. Il a ensuite effectué l'essentiel de son parcours au sein du Groupe Crédit Agricole, d'abord à la Caisse Régionale du Morbihan comme chargé d'affaires Entreprises, puis comme Responsable de marché pour l'Agriculture et adjoint du Directeur des Crédits. En 2004, il a rejoint la Caisse Régionale de Pyrénées Gascogne, où il a occupé différentes responsabilités, notamment celle de Directeur des Entreprises et de Directeur de Réseau. Il a été nommé Directeur Général Adjoint de la Caisse Régionale des Savoie en 2009. En 2013, il a rejoint Crédit Agricole SA comme adjoint du Directeur des Risques Groupe, puis en 2016, il a été nommé Directeur de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et des Services aux entreprises. Depuis 2019, il est Directeur Général de la Caisse Régionale des Savoie.



### Isabelle Amschwand\*

Vice-Présidente de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et Administratrice Indépendante

Licenciée en droit de l'Université de Lausanne et titulaire d'un certificat d'administratrice ACAD, elle a commencé son parcours professionnel dans les administrations cantonale et fédérale. Par la suite, elle a occupé les fonctions de Directrice de la succursale romande de Willis Towers Watson, puis de Directrice Générale de Trianon SA, des sociétés spécialisées dans le conseil, les caisses de pension et les ressources humaines. Fondatrice en 2019 de la société Astia SA, elle accompagne des entreprises et dirigeants dans leur processus d'évolution et de recherche d'une bonne gouvernance. Administratrice Indépendante au sein de plusieurs Conseils en Suisse, présidente de swissVR (réseau national pour les membres de conseil d'administration), elle a fait partie des 100 personnalités de l'année 2020 en Suisse romande selon le journal *Le Temps*.



### Raphaël Appert

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et Directeur Général de la Caisse Régionale Centre-Est

Diplômé de l'EDHEC, il évolue depuis 1983 au sein du Groupe Crédit Agricole où il a occupé plusieurs postes de dirigeant de Caisses régionales, dont celui de Directeur Général de la Caisse Régionale de Val de France et celui de Directeur Général de la Caisse Régionale Centre-Est depuis 2010. Il est également Premier Vice-président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, Vice-président de Crédit Agricole SA et Vice-président de la SAS Rue La Boétie.

\* Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01.

## Conseil d'Administration



### Carlo Lombardini\*

Président du Comité d'Audit et des Risques  
Administrateur et avocat à Genève  
Docteur en droit et spécialiste  
des services bancaires et financiers  
Membre du Conseil d'administration  
de EFG Bank et EFG International  
Membre du Comité des risques  
de ces établissements  
Président du Comité crédits

Associé au sein de l'étude Poncet Turrettini à Genève depuis 1990, il représente et assiste des banques, des négociants en valeurs mobilières et des gérants de fortune. Il est professeur associé à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne (chaire de droit bancaire et cours de méthodologie juridique avancée). En charge de la rédaction, avec son équipe, de iusMail Droit Bancaire, il est également l'auteur de divers ouvrages et de nombreux articles dans le domaine du droit bancaire.



### Oliver Hofmann\*

Administrateur de Crédit Agricole next bank  
(Suisse) SA et CEO de Wincasa

Titulaire d'un diplôme fédéral en économie d'entreprise et d'un master en Sciences of Real Estate (Université de Zurich), ce diplômé de la Controller Akademie (Allemagne) a occupé des fonctions au sein de plusieurs banques ainsi que chez IBM en Suisse. Ayant passé 12 ans chez UBS AG à Zurich en tant que Manager, puis Head of Real Estate M&A, il est depuis 2013 CEO de Wincasa AG et membre du Management au sein du Groupe Implenia depuis 2023. Président et membre de nombreux conseils d'administration, associations et établissements d'éducation, il est aussi l'auteur d'articles dans le domaine immobilier.



### Franck Bertrand

Administrateur de Crédit Agricole next bank  
(Suisse) SA et Directeur Général  
de la Caisse Régionale de Franche-Comté

Diplômé de l'Institut Supérieur Agricole de Beauvais et de l'Institut Technique Bancaire (ITB), il a travaillé pendant 20 ans chez LCL (anciennement Le Crédit Lyonnais). Au sein des Caisses régionales Crédit Agricole depuis plus de 10 ans, il a d'abord été Directeur Général Adjoint de CA Loire Haute-Loire, puis Directeur Général Adjoint de la Caisse Régionale Aquitaine avant de devenir Directeur Général de la Caisse Régionale du Finistère. Il occupe le poste de Directeur Général de la Caisse Régionale de Franche-Comté depuis 2020.

\* Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01.

## Conseil d'Administration



### Marc-André Poirier

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et CEO de CA Indosuez (Switzerland) SA

Titulaire d'un MBA de HEC Paris et du Corporate Director Program (CDC) de la Harvard Business School, il a débuté sa carrière à la Société Générale à Tokyo en 1988. Il a occupé les postes de Chief Executive Officer (CEO) de SG Securities en Corée et de la Société Générale pour la Chine. Ayant rejoint le Groupe Crédit Agricole en 2007, il a été successivement CEO du Japon, de l'Asie pacifique et des Amériques. Depuis décembre 2022, il est Chief Executive Officer d'Indosuez Wealth Management en Suisse, Senior Country Officer pour le groupe Crédit Agricole en Suisse ainsi qu'Administrateur de Crédit Agricole (Suisse) SA.



### Stéphane Roger

Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et Directeur Général Adjoint de la Caisse Régionale des Savoie

Diplômé de la Skema Business School (France), il a rejoint le Groupe Crédit Agricole en 2003 où il a occupé, jusqu'en 2019, différents postes de direction auprès de Crédit Agricole Consumer Finance. De 2019 à 2023, il a occupé les fonctions de Directeur de la Stratégie et des Finances à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine. Il est Directeur Général Adjoint de la Caisse Régionale des Savoie depuis mai 2023.



### Thierry Cornille

Administrateur et Directeur Général de la Caisse Régionale d'Alsace Vosges

Après un BTS agricole, il a vécu au Danemark et aux États-Unis, où il a étudié à l'Université de Minneapolis. Il a ensuite obtenu un Master en économie, marketing et management. Sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole a débuté en 1988 à la Caisse régionale du Nord-Est au sein du réseau commercial. Elle s'est poursuivie dans un poste de conseil à l'IFCAM (Université du Groupe Crédit Agricole), puis dans des fonctions de Directeur de la Formation à Crédit Agricole SA. Il a ensuite rejoint PACIFICA (Compagnie d'assurance Dommages du Groupe Crédit Agricole) où il a occupé les postes de Directeur des Ressources Humaines et de Directeur Commercial, puis de Directeur Général Adjoint à la Caisse régionale de Centre Loire avant d'être nommé Directeur Général du Groupe CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole).

\* Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01.

## Direction Générale



### Fabrice Bouffet

Directeur Général

Diplômé de la Kedge business School à Bordeaux, il a passé 7 ans au sein du réseau et à la Direction de la Stratégie et du Marketing de la Société Générale au siège de Paris La Défense. En 2001, il a intégré la Fédération Nationale du Crédit Agricole à Paris La Boétie avant de rejoindre la Direction des Marchés de Crédit Agricole SA en 2005, où il s'occupait de l'innovation, du développement multicanal et du e-business. Il a exercé pendant 15 ans au sein de 3 Caisses régionales dans l'ouest de la France, les fonctions Marketing, Gouvernance Mutualiste, Ressources Humaines, Risques et Secrétariat Général et, à partir de 2020, la fonction de Directeur Général Adjoint au Crédit Agricole Anjou Maine, où il était Dirigeant Effectif, en charge notamment du Projet d'Entreprise. Depuis le début de l'année 2025, il est Directeur Général de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA.

## Comité de Direction



### Pierre Fortis

Directeur du Développement (Suppléant du DG)

La carrière de ce diplômé de la NEOMA Business School de Rouen s'étend sur plus de 30 ans et s'est déroulée en Grande-Bretagne, en France, puis en Suisse. Ayant rejoint le Groupe Crédit Agricole en 2000 en tant que Sous-Directeur chez LCL dans différents postes de développement et de fonctionnement, il est devenu Directeur du Recouvrement LCL en 2010. Il a ensuite rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2015 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires avant de reprendre la Direction Commerciale en 2018, puis la Direction Informatique, Marketing et Communication en 2020 et enfin, la Direction du Développement en 2023. Il a notamment été chargé de la migration informatique et du projet d'entreprise *Nouvelles Frontières*. Il est également Suppléant du Directeur Général.



### Audrey Rozen-Doerks

Directrice Commerciale

Ingénieure de formation (diplômée de l'École d'Ingénieurs de Genève), elle a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la banque de détail. Elle assure le management d'équipes commerciales ainsi que d'entités de support (comptes & titres, fondations de prévoyance, banque en ligne et migration informatique). Elle est entrée dans le Groupe Crédit Agricole en 2015 en tant que Responsable du Développement des Performances et de l'Animation du réseau commercial chez Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. Membre du Comité de Direction depuis 2017, elle a d'abord été Directrice Marketing, Communication, Ressources Humaines et IT, avant de reprendre la Direction Commerciale en 2020.

## Comité de Direction



### Hubert Cunin

Directeur des Opérations

Diplômé de l'Université Paris IX Dauphine et titulaire d'un master 2 de finance d'entreprises et d'un master en sciences de gestion, il a effectué toute sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole: d'abord au sein de la Caisse régionale Paris et Île-de-France, puis chez Crédit Agricole SA et enfin au sein de la filiale Crédit Agricole Leasing & Factoring. Durant son parcours professionnel, il a exercé des responsabilités dans divers domaines, dont les Opérations Bancaires et les Crédits (notamment Corporate), l'encadrement des risques et l'intégration de la compliance, le développement commercial, la conception et le déploiement d'offres, la conduite de projets transversaux et la supervision de filiales à l'international. Il a rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2019 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires avant de reprendre la Direction des Opérations en 2023.



### Christophe Morel

Directeur Juridique, Risques et Compliance

Titulaire du diplôme fédéral d'économie bancaire et d'une licence en sciences économiques et de gestion et Certified Internal Auditor, il bâtit sa carrière professionnelle en Suisse et à l'étranger depuis plus de 30 ans. Après avoir démarré sa carrière chez UBS à Genève et Zurich où il a œuvré en tant qu'auditeur interne pendant une dizaine d'années, il a occupé différents postes dans le domaine bancaire suisse avec plusieurs expériences au sein de Republic National Bank of New York, puis en tant que Senior Manager de l'Audit Interne du Groupe Lombard Odier à Genève. Il a poursuivi sa carrière à l'étranger en qualité de Chief Risk Officer auprès de Lombard Odier (Asia) Ltd à Hong Kong, avant de revenir en Suisse en tant que Responsable du Business Risk Management. Il a rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2019 en tant que Directeur Juridique, Risques et Compliance.



### Georgiana Solanet

Directrice Finance et Pilotage

Docteure en mathématiques appliquées (Université Pierre et Marie Curie, Paris) et au bénéfice du Master in Banking and Finance de HEC Lausanne, elle a une expérience professionnelle de plus de 15 ans dans des banques suisses et internationales ainsi qu'auprès de Ernst & Young à Genève. Elle est également certifiée CFA et FRM. Elle a démarré sa carrière à la Banque Cantonale de Genève dans le département Gestion des Risques où elle est devenue Responsable ALM. Elle a également travaillé dans des banques de gestion de fortune telles que Lloyds TSB à Genève ou la banque Lombard Odier & Cie SA dans le domaine de la Gestion des Risques Financiers. Elle a rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2019 en tant que Responsable du Service Financier et a été nommée Directrice Finances et Pilotage en 2020.

Gouvernance au 31 décembre 2024.



Comptes  
**STATUTAIRES**

## Bilan

En milliers de CHF

	31.12.2024	31.12.2023
<b>Actifs</b>		
Liquidités	443'457	427'254
Créances sur les banques	70'201	63'307
Créances sur la clientèle	273'427	313'040
Créances hypothécaires	5'432'986	5'057'589
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'191	2'160
Immobilisations financières	502'330	501'298
Comptes de régularisation	10'213	12'453
Participations	6'193	5'463
Immobilisations corporelles	27'422	25'686
Autres actifs	1'472	2'324
<b>Total des actifs</b>	<b>6'768'892</b>	<b>6'410'574</b>
<i>Total des créances subordonnées</i>	563	410
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	–	–
<b>Passifs</b>		
Engagements envers les banques	1'755'135	1'887'860
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	300'000	335'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2'104'542	1'907'969
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	20'096	6'447
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	2'098'000	1'770'400
Comptes de régularisation	24'998	24'592
Autres passifs	3'757	22'063
Provisions	2'925	3'568
Réserves pour risques bancaires généraux	38'783	36'983
Capital social	308'764	308'764
Réserve légale issue du capital	54'650	54'650
<i>– Dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>	54'650	54'650
Réserve légale issue du bénéfice	8'708	8'115
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	8'259
Bénéfice reporté	26'511	24'039
Bénéfice de la période	13'764	11'865
<b>Total des passifs</b>	<b>6'768'892</b>	<b>6'410'574</b>
<i>Total des engagements subordonnés</i>	–	–
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	–	–

## Opérations hors bilan

En milliers de CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Engagements irrévocables	287'171	197'675
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3'660	3'355
<b>Total</b>	<b>290'831</b>	<b>201'030</b>

## Compte de résultat

En milliers de CHF

	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
Produits des intérêts et des escomptes	106'080	100'866
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	5'652	3'505
Charges d'intérêts	(53'816)	(43'746)
Charges sur prêts hypothécaires	–	–
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>57'916</b>	<b>60'625</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	(588)	(629)
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>57'328</b>	<b>59'996</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	1'105	951
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'188	943
Produit des commissions sur les autres prestations de service	12'556	10'569
Charges de commissions	(4'944)	(4'226)
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>9'905</b>	<b>8'237</b>
<b>Résultat des opérations de négoce – devises</b>	<b>21'320</b>	<b>19'862</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	100	–
Produit des participations	132	132
Résultat des immeubles	(70)	(45)
Autres produits ordinaires	23	34
Autres charges ordinaires	(247)	(13)
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>	<b>(62)</b>	<b>108</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel	(36'436)	(33'922)
Autres charges d'exploitation	(28'266)	(26'168)
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>	<b>(64'702)</b>	<b>(60'090)</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>23'789</b>	<b>28'113</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(7'074)	(6'639)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	515	(1'537)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>17'230</b>	<b>19'937</b>
Produits extraordinaires	285	218
Charges extraordinaires	(303)	(39)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	(1'800)	(5'500)
Impôts	(1'648)	(2'751)
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>13'764</b>	<b>11'865</b>

## Flux de trésorerie

En milliers de CHF

	Sources	Emplois
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>		
Résultat de la période	13'764	–
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	1'800	–
Provisions et autres corrections de valeur	–	643
Délimitations actives	2'240	–
Délimitations passives	406	–
Autres positions	–	17'454
Dividende de l'exercice précédent	–	8'800
<b>Solde</b>	<b>18'210</b>	<b>26'897</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>		
Capital-actions/capital-participation/capital de dotation, etc.	–	–
Écritures par les réserves	–	–
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>		
Participations	–	730
Autres immobilisations corporelles	–	1'736
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>2'466</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>		
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>		
Engagements envers les banques	–	209'248
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	6'050	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	270'000	–
Créances sur les banques	–	153
Créances sur la clientèle	54'744	–
Créances hypothécaires	–	377'035
Immobilisations financières	82'947	–
<b>Opérations à court terme</b>		
Engagements envers les banques	76'523	–
Engagements résultant d'opération de financement de titres	–	35'000
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	190'523	–
Engagements résultant d'opérations de négoce	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	57'600	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	13'649	–
Créances sur les banques	–	6'741
Créances sur la clientèle	–	15'131
Créances hypothécaires	1'638	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	969	–
Immobilisations financières	–	83'979
<b>État des liquidités</b>		
Liquidités	–	16'203
<b>Solde</b>	<b>772'853</b>	<b>772'853</b>

## État des capitaux propres

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	308'764	54'650	8'115	36'983	32'298	11'865	452'675
Plan de participation des collaborateurs/ inscription dans les réserves	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation/réduction du capital	-	-	-	-	-	-	-
Autres apports/injections	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Impact de l'évaluation subséquente de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-	593	-	-	(593)	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	2'472	(11'272)	(8'800)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires	-	-	-	1'800	-	-	1'800
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice de la période	-	-	-	-	-	13'764	13'764
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>308'764</b>	<b>54'650</b>	<b>8'708</b>	<b>38'783</b>	<b>34'770</b>	<b>13'764</b>	<b>459'439</b>

## Proposition relative à l'emploi du bénéfice

En milliers de CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Bénéfice de l'exercice	13'764	11'865
Bénéfice reporté	26'511	24'039
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>40'274</b>	<b>35'904</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	688	593
Distribution au moyen du bénéfice au bilan	9'680	8'800
Report à nouveau	29'906	26'511
<b>Total</b>	<b>40'274</b>	<b>35'904</b>

# Annexe aux comptes annuels

## Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

### 1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a son siège social à Lancy et est organisée sous forme de société anonyme.

La Banque dispose d'agences à Bâle, Berne, Lausanne, Fribourg, Yverdon, La Chaux de Fonds, Zurich, Lancy ainsi qu'à Genève, elle a ouvert en 2024 une agence à Lugano. L'effectif de son personnel, converti en emplois à temps complet, s'élève à 244 collaborateurs au 31 décembre 2024 (222 à fin 2023).

La Banque est essentiellement active dans le secteur des crédits immobiliers, elle propose également des prestations de banque de détail.

Depuis mai 2022, la Banque a confié le traitement informatique et le trafic des paiements à Avaloq. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

### 2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

#### 2.1 | Principes généraux

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi sur les banques et à son ordonnance, à l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers définies par la Circulaire 2020/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

#### Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

#### Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat. Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

#### Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat.

Les taux de change contre francs suisses utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants:

#### Cours de clôture

	31.12.2024	31.12.2023
USD	0.9061	0.8421
EUR	0.9381	0.9309
GBP	1.1344	1.0726
JPY	0.5764	0.5974
CAD	0.6297	0.6377

#### Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

#### Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

### Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale. Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites des créances correspondantes et elles sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

### Valeurs de remplacement positives/négatives (actifs/passifs)

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées de manière à prendre en compte leur variation de valeur de marché. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

### Autres actifs/passifs sur opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture.

Par ailleurs, la Banque peut être amenée à anticiper le dénouement de swaps de taux, par exemple lors de nouvelles émissions obligataires. Les soultes potentielles sont étalées sur la durée restante des swaps dénoués.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, des titres de créance ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts».

Les titres de participation sont portés au bilan au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur de marché.

Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

### Participations

Sont considérées comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

### Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles qui sont utilisées durant plus d'une période comptable sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les durées de vie prévisibles sont les suivantes :

Agencement et installations	10 ans
Core Banking System (CBS)	7 ans
Infrastructure technologique (ITO)	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Autres développements informatiques	3 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

### Engagements envers les banques et engagements résultants des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

### Engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les engagements résultant d'opération de financement de titres sont enregistrés à la valeur nominale. Il s'agit de dépôts de fonds consécutifs à des opérations de mise en pension.

### Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la Banque de lettres de gage, les Covered Bonds et les emprunts obligataires émis par la Banque. Ils sont évalués à la valeur nominale, l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «Comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (*accrual method*) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

### Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou diminuées sur la base de ces nouvelles évaluations. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

### Impôts

Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

### Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA.

Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme *SWISS GAAP RPC 26*, et traités conformément à la norme *SWISS GAAP RPC 16*.

Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisie au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant, ces réserves sont imposées fiscalement.

### Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

## 2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

La Banque n'a opéré aucun changement de principe comptable en 2024.

## 2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2024 et jusqu'à l'établissement du présent rapport de gestion.

## 3 | Gestion des risques

La Banque est exposée aux risques inhérents à ses activités, dont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, de change, de liquidité, ainsi qu'à des risques opérationnels qui incluent les cyber-risques, les risques de compliance et de réputation.

Le Conseil d'Administration valide la politique de gestion des risques proposée par la Direction Risques, Juridique et Compliance. Cette politique définit notamment la gouvernance des risques, les rôles et responsabilités des différents acteurs, ainsi que les dispositifs mis en place pour la gestion des principaux risques dans les limites d'appétit et de tolérance fixées par le Conseil d'Administration.

Les unités d'affaires génératrices de revenus assument leur fonction de contrôle dans le cadre des affaires courantes en gérant les risques et plus particulièrement en assurant la surveillance directe, le pilotage et le reporting. Les instances de contrôle indépendantes (fonctions de contrôle des risques et de compliance) surveillent les risques ainsi que le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes. Le rôle des différentes instances de gouvernance de la Banque dans la gestion des risques est décrit au chapitre «Organisation de la Banque».

L'objectif premier de la Banque est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que la Banque, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

### 3.1 | Risques de crédit

#### Prêts à la clientèle

La politique de crédit traite de la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les clients ou les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs (évaluée selon les critères de solvabilité), des gages et des garanties. Elle fixe des limites afin de piloter le risque (par exemple en matière d'exposition géographique, de type de bien financés, de taux de créances sensibles et d'*exception to policy*).

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque se fonde sur le respect du service de la dette. Les corrections de valeurs sont réexaminées et réajustées périodiquement.

### 3.2 | Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances et la taille des positions d'actifs et de passifs dans le «banking book» de la Banque (du bilan et hors bilan). Les modifications de la courbe des taux et le comportement de la clientèle, en particulier celui relatif aux dépôts auprès de la Banque, affectent de manière directe le produit net d'intérêt et la valeur économique des fonds propres.

La gestion du risque de taux vise à piloter la marge d'intérêt et la sensibilité de la valeur des fonds propres au risque de taux. Les limites de risque de taux sont proposées par le Comité Financier de la Banque et validées par le Conseil d'Administration. L'exposition au risque de taux est mesurée par les impasses de taux, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et l'impact des variations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt.

La gestion opérationnelle du risque de taux, y compris la mise en place des mesures de couverture, est assurée par le service Trésorerie et Change, rattaché à la Direction Finance et Pilotage, dont le responsable est membre du Comité Financier.

### 3.3 | Risque de change

La Banque exécute pour le compte de ses clients des opérations de change et n'a pas de position de change ouverte «overnight» au-delà d'une limite très faible fixée par le Conseil d'Administration dans la Politique financière.

### 3.4 | Risque de liquidité

La Banque est exposée au risque de liquidité : elle a obligation d'honorer ses engagements, présents et futurs, vis-à-vis de la clientèle et des contreparties, ainsi que de satisfaire aux normes réglementaires en la matière. Elle agit dans le but de continuité du refinancement de ses activités à court, moyen et long terme et constitue des réserves de liquidité de manière à couvrir les effets d'une crise de liquidité en divers scénarios. Le cadre de gestion de la liquidité est proposé par le Comité Financier et est validé par le Conseil d'Administration. La gestion opérationnelle est effectuée par le service Trésorerie et Change.

### 3.5 | Risques opérationnels

On entend par risque opérationnel le risque de perte liée à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Ils incluent notamment les cyber-risques, ainsi que les risques de conformité qui sont décrits au chiffre suivant. Les risques opérationnels sont systématiquement identifiés, quantifiés, surveillés et reportés afin d'évaluer leur impact financier ainsi que les conséquences qu'entraîneraient une perte de confiance des clients. Ils font l'objet de limite d'appétit fixées par le Conseil d'Administration.

Des cartographies des risques et des contrôles clés y afférents sont définis et revus régulièrement afin d'obtenir une vision d'ensemble des risques opérationnels. Chaque année, le «Business Continuity Plan» est testé. La fonction Contrôle des risques met en place les outils d'analyse des risques, coordonne et supervise le dispositif de contrôle en place au sein des premières lignes de défense afin de prévenir et réduire les risques. Elle rapporte régulièrement aux instances de gouvernance de la Banque la vision d'ensemble des risques opérationnels, les incidents identifiés et leurs impacts ainsi que, le cas échéant, les actions de mitigation entreprises.

### 3.6 | Risques de conformité

Les risques de conformité sont pilotés par la fonction Compliance qui est chargée de mettre en place des dispositifs, systèmes et processus appropriés, afin de maintenir le niveau de risques dans les limites définies par l'appétit aux risques de la Banque et de respecter les dispositions réglementaires en vigueur. La fonction Compliance sensibilise et forme les premières lignes de défense sur le respect des règles et informe régulièrement les instances de gouvernance de la Banque sur le niveau du risque.

Les principaux risques incluent les risques de blanchiment d'argent, ceux relatifs au respect des sanctions internationales, à la lutte contre la fraude et la corruption, ainsi que ceux liés au respect des dispositions en matière de protection des données personnelles. Le Comité de Diligence en particulier suit et pilote les risques de blanchiment d'argent liés à l'activité de la clientèle.

#### 4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

##### 4.1 | Créances couvertes par hypothèque

La Banque procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 2.1 «Créances sur la clientèle et créances hypothécaires» et le paragraphe 4.2 «Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions».

##### 4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées si nécessaire. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilisent directement à la rubrique corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés. Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

Au 31 décembre 2024, la Banque n'a pas constitué de corrections de valeur pour couvrir le risque inhérent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis.

#### 5 | Évaluation des sûretés

##### 5.1 | Créances couvertes par hypothèques

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers pour les crédits garantis par des biens situés en Suisse. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien déterminée par des expertises internes ou externes ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe.

Pour les biens situés à l'étranger, la Banque s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

#### 6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de leur utilisation

##### 6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt, avec l'objectif de réduire la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et de protéger le revenu net d'intérêt.

##### 6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

###### Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est utilisée en rapport avec les créances et engagements dont la valeur est sensible aux fluctuations de taux d'intérêt.

###### Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro-couverture.

###### Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'efficacité de la relation de couverture se base sur la réduction de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres une fois les opérations de couverture prises en compte.



## Informations relatives au bilan

### 1 | Répartition des opérations de financement de titres

En milliers de CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	300'000	335'000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	297'667	336'078

### 2 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

En milliers de CHF

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	250'886	13'816	13'562	278'264
Créances hypothécaires	5'322'374	61'686	52'642	5'436'702
– Immeubles d'habitations	5'316'630	61'686	52'631	5'430'947
– Immeubles commerciaux	5'744	–	11	5'755
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>31.12.2024</b>	<b>5'573'260</b>	<b>75'502</b>	<b>66'204</b>	<b>5'714'966</b>
31.12.2023	5'242'294	79'506	57'582	5'379'382
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>31.12.2024</b>	<b>5'569'882</b>	<b>73'096</b>	<b>63'435</b>	<b>5'706'413</b>
31.12.2023	5'236'521	77'247	56'861	5'370'629
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	–	–	–	–
Engagements irrévocables	58'734	2'882	225'555	287'171
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	3'660	3'660
Crédits par engagements	–	–	–	–
<b>Total du hors bilan</b>				
<b>31.12.2024</b>	<b>58 734</b>	<b>2 882</b>	<b>229 215</b>	<b>290 831</b>
31.12.2023	23'950	1'586	175'494	201'030

## Créances compromises

En milliers de CHF

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>31.12.2024</b>	<b>49'127</b>	<b>40'574</b>	<b>8'553</b>	<b>8'553</b>
31.12.2023	52'349	47'572	4'777	8'754

\* Au 31.12.2024, la Banque n'a pas constitué de corrections de valeur pour couvrir le risque inhérent de défaillance sur le portefeuille de crédit non compromis.

## 3 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

En milliers de CHF

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	Swaps	–	–	–	1'190	20'096	605'000
Devises/métaux précieux	Swaps combinés d'intérêts et de devises	–	–	–	1	–	4'691
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1'191</b>	<b>20'096</b>	<b>609'691</b>
	– Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–	–	–	–	–
	31.12.2023	–	–	–	2'160	6'447	523'618
	– Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–	–	–	–	–
<b>Total après prise en compte des contrats de netting</b>	<b>31.12.2024</b>				<b>1'191</b>	<b>20'096</b>	
	31.12.2023				2'160	6'447	

Répartition selon les contreparties				
		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		–	1'191	–

## 4 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Titres de créance	499'336	497'631	504'215	495'326
Immeubles	2'994	3'667	2'994	3'667
<b>Total</b>	<b>502'330</b>	<b>501'298</b>	<b>507'209</b>	<b>498'993</b>

## Répartition des contreparties selon la notation\*

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
<b>Titres de créance</b>						
Valeurs comptables	441'138	–	–	–	–	58'198

\* La banque investit uniquement dans des obligations hautement liquides et de qualité, L1 et L2a du panier de la BNS. La répartition se fonde sur les classes de notation de S&P. Les bons de la BNS sont rapportés comme étant «sans notation».

## 5 | Participations

En milliers de CHF

	31.12.2024									
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2023	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2024	Valeur de marché
Autres participations	5'463	–	5'463	–	730	–	–	–	6'193	–
– Avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Sans valeur boursière	5'463	–	5'463	–	730	–	–	–	6'193	–
<b>Total des participations</b>	<b>5'463</b>	<b>–</b>	<b>5'463</b>	<b>–</b>	<b>730</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6'193</b>	<b>–</b>

## Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

En milliers de CHF

Participations							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
CAnb Hypothèques (Suisse) SA	Genève	Special purpose vehicle	100	98.0%	98.0%	98.0%	–
Banque des lettres de gage des établissements suisses de crédit hypothécaire SA	Zurich	Émission de lettres de gage	1'200'000	0.54%	0.54%	0.54%	–

## 6 | Immobilisations corporelles

En milliers de CHF

	31.12.2023			31.12.2024					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2023	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2024
Autres immobilisations corporelles	47'439	(21'753)	25'686	–	9'112	(303)	(7'073)	–	27'422
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>47'439</b>	<b>(21'753)</b>	<b>25'686</b>	<b>–</b>	<b>9'112</b>	<b>(303)</b>	<b>(7'073)</b>	<b>–</b>	<b>27'422</b>

## 7 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Compte de compensation	253	–	–	18'927
Autres actifs et autres passifs	97	64	1'117	1'495
Impôts indirects	1'122	2'259	2'640	1'641
<b>Total</b>	<b>1'472</b>	<b>2'324</b>	<b>3'757</b>	<b>22'063</b>

## 8 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

En milliers de CHF

	31.12.2024		31.12.2023	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
<b>Actifs nantis/cédés</b>				
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage et des covered bonds émis	2'453'761	1'988'000	2'231'358	1'690'400

## 9 | Situation économique des propres institutions de prévoyance

### 9.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1<sup>er</sup> janvier qui suit le 24<sup>e</sup> anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du Groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le groupe.

### 9.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme *Swiss GAAP RPC 26*) font apparaître un degré de couverture de 108% à fin 2023, respectivement 105% à fin 2022 par rapport à l'exigence de l'OPP2.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme *Swiss GAAP RPC 16*.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente au niveau de notre actionnaire principal une couverture de 100% de la dette actuarielle au 31.12.2024 (100% au 31.12.2023).

### 9.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

### 9.4 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent KCHF 3'982 pour l'exercice 2024 (KCHF 3'200 en 2023).

## 10 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
<b>Émetteur</b>				
Banque de lettres de gage	Non subordonné	0.48%	2024-2038	488'000
		2.01%	2025	40'000
		1.74%	2025	10'000
		1.30%	2025	30'000
		0.96%	2026	30'000
		1.90%	2026	100'000
		1.61%	2027	100'000
		1.46%	2027	100'000
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA		0.22%	2028	100'000
		0.98%	2029	100'000
		0.07%	2029	200'000
		1.91%	2030	150'000
		1.93%	2030	100'000
		0.13%	2031	200'000
		0.03%	2031	150'000
		1.97%	2032	100'000
		1.52%	2033	100'000
<b>Total</b>		<b>0.90%</b>		<b>2'098'000</b>

## Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	31.12.2025 D'ici une année	31.12.2026 > 1 – ≤ 2 ans	31.12.2027 > 2 – ≤ 3 ans	31.12.2028 > 3 – ≤ 4 ans	31.12.2029 > 4 – ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Prêts de lettres de gage</b>							
Prêts de Banque de lettres de gage	20'000	51'200	122'100	90'100	54'200	150'400	<b>488'000</b>
<b>Emprunts obligataires émis</b>							
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	80'000	130'000	200'000	100'000	300'000	800'000	<b>1'610'000</b>
<b>Total</b>	<b>100'000</b>	<b>181'200</b>	<b>322'100</b>	<b>190'100</b>	<b>354'200</b>	<b>950'400</b>	<b>2'098'000</b>

## 11 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

En milliers de CHF

	État au 31.12.2023	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles consti- tutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2024
Provisions pour autres risques d'exploitation	3'568	–	–	–	–	361	(1'004)	2'925
<b>Total des provisions</b>	<b>3'568</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>361</b>	<b>(1'004)</b>	<b>2'925</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>36'983</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3'450</b>	<b>(1'650)</b>	<b>38'783</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>8'754</b>	<b>(864)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3'878</b>	<b>(3 215)</b>	<b>8'553</b>
– Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	8'754	(864)	–	–	–	3'878	(3'215)	8'553
– Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances non compromises	–	–	–	–	–	–	–	–

## 12 | Capital social

En milliers de CHF

	31.12.2024			31.12.2023		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Capital social</b>						
Capital social/Capital social	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764
– Dont libéré	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764
<b>Total du capital social</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>

## 13 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Participants qualifiés	241	17'981	1'213'100	1'365'323
Sociétés du Groupe	–	–	–	–
Sociétés liées	1'750	1'539	539'855	526'607
Affaires d'organes	2'332	2'386	28	29

## 14 | Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote

Nominal en milliers de CHF

		31.12.2024		31.12.2023	
		Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
<b>Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote</b>					
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	166'731	54.00	166'731	54.00
	Crédit Agricole Centre-Est	56'513	18.30	56'513	18.30
	Crédit Agricole Franche-Comté	38'896	12.60	38'896	12.60
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	31'185	10.10	31'185	10.10
	CA Indosuez (Switzerland) SA	15'439	5.00	15'439	5.00

## 15 | Structure des échéances des instruments financiers

En milliers de CHF

	Échu							Total
	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
<b>Actifs/instruments financiers</b>								
Liquidités	432'967	10'490	–	–	–	–	–	<b>443'457</b>
Créances sur les banques	69'638	–	–	–	–	563	–	<b>70'201</b>
Créances sur la clientèle	669	30'492	703	4'796	45'769	190'998	–	<b>273'427</b>
Créances hypothécaires	1'666	13'583	3'997	11'316	126'537	5'275'887	–	<b>5'432'986</b>
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'191	–	–	–	–	–	–	<b>1'191</b>
Immobilisations financières	–	–	54'955	192'939	251'442	–	2'994	<b>502'330</b>
<b>Total 31.12.2024</b>	<b>506'131</b>	<b>54'565</b>	<b>59'655</b>	<b>209'051</b>	<b>423'748</b>	<b>5'467'448</b>	<b>2'994</b>	<b>6'723'592</b>
Total 31.12.2023	496'089	28'298	24'912	160'656	441'383	5'209'643	3'667	6'364'648
<b>Fonds étrangers/instruments financiers</b>								
Engagements envers les banques	5'843	–	450'000	521'000	646'430	131'862	–	<b>1'755'135</b>
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	300'000	–	–	–	–	<b>300'000</b>
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'221'668	700'789	104'194	50'739	27'092	60	–	<b>2'104'542</b>
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	20'096	–	–	–	–	–	–	<b>20'096</b>
Emprunts et prêts des lettres de gage	–	–	40'000	60'000	1'047'600	950'400	–	<b>2'098'000</b>
<b>Total 31.12.2024</b>	<b>1'247'607</b>	<b>700'789</b>	<b>894'194</b>	<b>631'739</b>	<b>1'721'122</b>	<b>1'082'322</b>	<b>–</b>	<b>6'277'773</b>
Total 31.12.2023	1'018'831	676'570	839'321	636'312	1'452'872	1'283'770	–	5'907'676

## 16 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

	31.12.2024		31.12.2023	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	443'457	–	427'254	–
Créances sur les banques	3'234	66'967	20'883	42'424
Créances sur les clients	121'119	152'308	124'287	188'753
Créances hypothécaires	4'386'780	1'046'206	4'045'384	1'012'205
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	1'191	–	2'160
Immobilisations financières	311'310	191'020	307'908	193'390
Comptes de régularisation	9'162	1'051	11'328	1'125
Participations	6'193	–	5'463	–
Immobilisations corporelles	27'422	–	25'686	–
Autres actifs	1'149	323	2'324	–
<b>Total des actifs</b>	<b>5'309'826</b>	<b>1'459'066</b>	<b>4'970'517</b>	<b>1'440'057</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	1'209'704	545'431	1'360'369	527'491
Engagements résultant des opérations de financement de titres	300'000	–	335'000	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'161'063	943'479	1'021'406	886'563
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	20'096	–	6'447
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2'098'000	–	1'770'400	–
Comptes de régularisation	23'997	1'001	23'015	1'577
Autres passifs	3'709	48	22'063	–
Provisions	2'925	–	3'568	–
Réserves pour risques bancaires généraux	38'783	–	36'983	–
Capital social	308'764	–	308'764	–
Réserve légale issue du capital	54'650	–	54'650	–
Réserve légale issue du bénéfice	8'708	–	8'115	–
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	–	8'259	–
Bénéfice reporté	26'511	–	24'039	–
Bénéfice de la période (résultat de la période)	13'764	–	11'865	–
<b>Total des passifs</b>	<b>5'258'837</b>	<b>1'510'055</b>	<b>4'988'496</b>	<b>1'422'078</b>

## 17 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

		31.12.2024		31.12.2023	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Actifs</b>					
Europe	Suisse	5'309'826	78.4	4'970'517	77.5
	France	1'081'667	16.0	1'010'187	15.8
	Allemagne	254'815	3.8	286'067	4.5
Autres		122'584	1.8	143'803	2.2
<b>Total des actifs</b>		<b>6'768'892</b>	<b>100.00</b>	<b>6'410'574</b>	<b>100.00</b>

## 18 | Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Notation de pays interne à la Banque	Standard & Poor's	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2024		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2023	
		En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
1   Première qualité	AAA / AA-	1'266'023	99.84%	1'248'600	100.00
2   Bonne	A+ / A-	1'291	0.10%	–	–
3   Moyenne	BBB+ / BBB-	373	0.03%	–	–
4   Dégradée	NR	377	0.03%	–	–
<b>Total</b>		<b>1'268'063</b>	<b>100%</b>	<b>1'248'600</b>	<b>100.00</b>

## Informations relatives au hors bilan

### 19 | Répartition des créances et engagements conditionnels

La Banque n'a aucun engagement de couverture de crédit ou similaire dans le hors bilan au 31.12.2024 (idem au 31.12.2023).

## Informations relatives au compte de résultat

### 20 | Indication d'un produit de refinancement significatif au poste: produit des intérêts et des escomptes

En 2024, la Banque a enregistré des produits d'intérêt de 6'054 KCHF (4'269 KCHF en 2023) dus au dénouement par anticipation des opérations de couverture qui n'étaient plus nécessaires. Les soultes encaissées sont enregistrées dans le compte de résultat en accrued method jusqu'à leur date prévue d'échéance.

### 21 | Répartition des charges de personnel

	En milliers de CHF	
	2024	2023
<b>Charges de personnel</b>		
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et allocations supplémentaires)	27'709	26'006
– Dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	–	–
Prestations sociales	3'855	3'625
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	3'982	3'200
Autres charges de personnel	890	1'091
<b>Total</b>	<b>36'436</b>	<b>33'922</b>

## 22 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2024	2023
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Coût des locaux	5'489	5'102
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	16'756	15'531
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	422	375
Publicité	2'179	1'953
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	382	428
– Dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	382	428
– Dont pour d'autres prestations de service	–	–
Honoraires versés à des tiers	483	470
Autres charges d'exploitation	2'555	2'308
– Dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	–	–
<b>Total</b>	<b>28'266</b>	<b>26'168</b>

## 23 | Charges et produits extraordinaires

	2024	2023
<b>Produits extraordinaires</b>		
Gains sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	285	–
Autres produits extraordinaires	–	218
<b>Total</b>	<b>285</b>	<b>218</b>
<b>Charges extraordinaires</b>		
Pertes sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(303)	–
Autres charges extraordinaires	–	(39)
<b>Total</b>	<b>(303)</b>	<b>(39)</b>

En 2024 la Banque a externalisé la gestion de ses bancomats aliénant ainsi les immobilisations corporelles restantes de ses bancomats qui ont été rachetés par SIX.

## 24 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

En CHF

	2024	2023
<b>Impôts</b>		
Charges relatives aux impôts courants*	1'648	2'751
<b>Total</b>	<b>1'648</b>	<b>2'751</b>
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	10%	14%

\* Sur la base des taxations définitive des années 2020 à 2022 reçues en 2024, la Banque a réalisé un ajustement d'impôts en sa faveur de 1'662 KCHF. De ce fait, son taux d'imposition moyen pondéré diminue (à 10% vs 14% en 2023).



Ernst & Young SA  
Place de Pont-Rouge 1  
Case postale 1575  
CH-1211 Genève 26

Téléphone: +41 58 286 56 56  
www.ey.com/fr\_ch

A l'Assemblée générale de  
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, Genève

Genève, le 13 mars 2025

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 19-39) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Par conséquent, notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels ci-joints.

### Evaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

**Risque** Les opérations de crédits constituent la principale activité de la Banque. Nous considérons l'évaluation des créances sur la clientèle et des crédits hypothécaires comme un élément clé de l'audit, compte tenu des éléments suivants :

- ▶ Les créances sur la clientèle et les crédits hypothécaires représentent une partie significative de l'actif (84% du total du bilan ou KCHF 5'706'413) ;
- ▶ La détermination du montant des corrections de valeur individuelles sur créances compromises s'appuie sur l'estimation de la capacité de remboursement du débiteur et/ou de l'estimation de la valeur de liquidation des gages.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires, ainsi que la procédure de détermination des corrections de valeurs individuelles sur créances compromises sont décrites dans l'annexe aux comptes annuels (paragraphe 2.1, 3.1 et 4.1).

**Nos procédures d'audit** Nos travaux ont notamment consisté à apprécier et vérifier les contrôles clés relatifs à l'octroi, la comptabilisation et le suivi des créances sur la clientèle et les crédits hypothécaire.

De plus, nous avons apprécié et vérifié la méthodologie d'identification du risque de défaut et d'évaluation des correctifs de valeur.

Par ailleurs, pour un échantillon de créances individuelles considérées comme compromises, nous avons vérifié la valorisation des sûretés retenues et confronté nos conclusions aux hypothèses retenues par la Banque lors du calcul du besoin de correctifs de valeurs.

Nous avons également vérifié le respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



#### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du bénéfice est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

 Milena  
De Simone-Fierz  
(Qualified Signature)

Experte-révisure agréée  
(Révisure responsable)

 Inna Savchuk  
(Qualified Signature)

Experte-révisure agréée

# Nous contacter?

## RIEN DE PLUS FACILE!



### Sur le web

Avez-vous besoin d'une information?  
Rendez-vous sur notre site internet  
[www.ca-nextbank.ch](http://www.ca-nextbank.ch) ou sur les FAQ proposés.

Pour gérer vos comptes et effectuer vos paiements:  
connectez-vous sur votre e-banking depuis votre  
ordinateur ou sur l'app e-banking CA next bank  
(disponible sur Android ou iOS).

### Souhaitez-vous nous contacter?

Rendez-vous sur [www.ca-nextbank.ch/contact](http://www.ca-nextbank.ch/contact)  
et renseignez le formulaire de contact.

Souhaitez-vous écrire à votre conseiller(ère)  
dédié(e)? Envoyez un e-mail sur la messagerie  
sécurisée de votre e-banking depuis votre  
ordinateur ou sur l'app e-banking CA next bank.  
(Menu > Messagerie sécurisée)



### Par téléphone

La ligne directe de votre conseiller(ère) dédié(e)  
s'affiche dans l'e-banking de votre ordinateur  
ou sur l'app e-banking CA next bank.  
(Menu > Messagerie sécurisée)



### Sur la route

Prenez rendez-vous à Vallorbe, Les Verrières,  
Boncourt ou Le Sentier, avec l'un de nos  
conseillers mobiles sur [www.ca-nextbank.ch/rdv](http://www.ca-nextbank.ch/rdv).



### En agence

Nous serions ravis  
de vous accueillir dans  
l'une de nos agences :

#### Agence de Bâle

St. Alban-Anlage 70  
4052 Bâle

#### Agence de Berne

Aarberggasse 5  
3011 Berne

#### Agence de Fribourg

Boulevard de Pérolles 7  
1700 Fribourg

#### Agence de Genève Pont-Rouge

Esplanade de Pont-Rouge 3  
1212 Grand-Lancy

#### Agence de Genève Rive

Rue du Rhône 67  
1207 Genève

#### Agence de Genève Cornavin

Rue de Chantepoulet 25  
1201 Genève

#### Agence de Lausanne

Rue du Petit-Chêne 14  
1003 Lausanne

#### Agence de La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 58  
2300 La Chaux-de-Fonds

#### Agence de Lugano

Via Ferruccio Pelli 3  
6900 Lugano

#### Agence d'Yverdon-les-Bains

Rue de la Plaine 14  
1400 Yverdon-les-Bains

#### Agence de Stettbach

Zürichstrasse 98  
8600 Dübendorf

#### Agence de Zurich Limmatquai

Limmatquai 80  
8001 Zurich

#### Agence de Zurich Uraniastrasse

Uraniastrasse 28  
8001 Zurich

Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modifications et ne lient pas Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. Décembre 2024.



Crédit Agricole next bank (Suisse) SA  
[www.ca-nextbank.ch](http://www.ca-nextbank.ch)



**CA next bank**  
CRÉDIT AGRICOLE

